

E 2300 Rom/50

*Le Consul général de Suisse à Milan, F. Brenni,
au Chef de la Division des Affaires étrangères
du Département politique, P. Bonna¹*

L Confidentiel

Milan, 4 octobre 1944

Me référant au rapport verbal et écrit² que j'ai eu l'honneur de vous présenter à l'occasion de mon séjour à Berne la semaine dernière, je m'empresse de vous donner ci-après les informations que j'ai obtenues hier et qui vous intéresseront certainement.

1. *Annotation de Pilet-Golaz en tête du document*: communiq[uer] ce qui concerne le «Secours Suisse» à M. de Haller, 5.10.44. *Annotation de Bonna*: c'est fait, 5.10.

2. *Non reproduit*.



La libération de la part des patriotes de la vallée d'Ossola et la constitution à Domodossola même d'une espèce de gouvernement de libération, ont soulevé dans les milieux allemands ainsi que dans les milieux néo-fascistes un fort ressentiment. Les bruits les plus disparates courent ici à ce sujet. On parle d'un contact qui aurait déjà eu lieu entre le gouvernement de Domodossola et les alliés. On prétend même que les patriotes de la vallée d'Ossola seraient en train d'apprêter un champ d'aviation et d'atterrissage entre Villa d'Ossola et Domodossola, et que sur ce champ des planeurs alliés auraient déjà atterri.

Ces jours derniers, un gros industriel milanais, faisant partie du groupe de la Société Electrique Edison, qui serait en relation avec le gouvernement de Domodossola, aurait essayé d'arriver à un accord avec les Autorités néo-fascistes, pour obtenir une espèce de compensation entre le gouvernement néo-fasciste et les patriotes de Domodossola. Il s'agissait, pour être plus précis, de faire parvenir des vivres à la population de la vallée d'Ossola, en compensation de l'énergie électrique que les centrales de cette vallée fournissent à certaines industries. Les patriotes de la vallée d'Ossola auraient même menacé de couper l'énergie électrique si des vivres n'étaient pas livrés. Les pourparlers en question n'ont malheureusement pas abouti à un accord, bien que le Préfet de Novara et le sous-secrétaire d'état à l'intérieur Zerbino, haut commissaire pour le Piémont, semblaient être favorables à un accord. Les allemands se sont décidément refusés à traiter avec les patriotes et ont décidé de libérer à tout prix la vallée d'Ossola et la ligne ferroviaire Milan/Domodossola.

Une action punitive en grand style est projetée par les allemands et pourrait être déclenchée tout prochainement si les dernières tentatives pour un accord, qui sont encore en cours, n'aboutiront pas. L'action militaire contre les patriotes de la vallée d'Ossola serait menée par le général Tensfeld, Brigadenführer, Chef de la «Ordnungspolizei» West. Les allemands disposeraient de troupes suffisantes et amèneraient sur le front aussi de l'artillerie lourde.

Les milieux intéressés sont de l'avis que cette action sera menée avec une force telle que les patriotes seront obligés de quitter la vallée et de se réfugier de nouveau dans les montagnes. Si cette action devait vraiment avoir lieu, il serait utile de ne pas pousser notre action de secours en faveur de la population de la vallée d'Ossola trop loin, car nous risquerions de voir nos envois tomber dans les mains des allemands. Au sujet de l'action de secours pour la population de la vallée d'Ossola, qui a pris en Suisse une telle ampleur et qui peut-être a été entourée de trop de réclame³ (voir entrée triomphale à Domodossola du délégué de la Croix-Rouge Suisse, M. Musso), il faut observer qu'elle n'a pas été trop opportune pour l'action de secours éventuelle que la Croix-Rouge pourrait faire dans l'Italie non encore délivrée⁴.

A titre tout à fait confidentiel j'ajoute encore que M. Musso s'est à ce sujet peut-être un peu trop compromis et que je ne saurai pas vous dire quel accueil il pourrait avoir encore ici s'il devait venir pour continuer son travail. Je crois même qu'il serait indiqué pour lui de renoncer, pour le moment au moins, à se

3. *Pilet-Golaz a souligné ces trois mots et écrit dans la marge: Oh! certes.*

4. *Annotation marginale de Pilet-Golaz: En effet, mais alors ce sera le Dép[artemen]t polit[ique] qui sera fautif.*

rendre dans le nord de l'Italie. Je ne voudrais pas en outre que sa présence puisse apporter des préjudices à l'action de secours que nous pourrions être appelés à faire ici.

En tout état de cause je suis de l'avis qu'il faudrait être très discrets dans la poursuite du secours donné par la Suisse à la population de la vallée d'Ossola. Les appels et la réclame qu'on fait à ce sujet en Suisse ne me semblent pas très indiqués.

Mon informateur m'a entretenu hier aussi sur la question relative aux femmes et enfants des dirigeants néo-fascistes. Les familles de ces derniers ont reçu l'invitation de la part des allemands de se tenir prêtes pour partir en Allemagne, et plus précisément pour se rendre dans une zone sur le lac de Constance. Il paraît que Donna Rachele est déjà partie vers cet endroit pour voir comme elle pourrait s'y installer. Seulement un nombre restreint de membres de familles pourrait se rendre dans le Trentino.

Il va sans dire que je suivrai d'aussi près que possible cette question pour voir de recevoir des renseignements plus précis et plus récents étant donné que si l'évacuation des familles devait se faire vers l'Allemagne, nous ne serions plus amenés à prendre des décisions difficiles et délicates.

J'ai eu hier aussi un bref entretien avec M. Hoepli, auquel j'ai fait part, d'une façon d'ailleurs très vague et discrète, des communications qui m'ont été faites à Berne⁵. Donna Rachele serait éventuellement accompagnée par la fille Annamaria, âgée d'environ 15 ans et qui a été en son temps atteinte d'une paralysie infantine. La veuve de Bruno Mussolini aurait avec elle un enfant âgé d'environ 3 ans.

Les pourparlers relatifs à la remise des villes de Turin et de Milan et des Provinces au comité italien de libération se poursuivent. J'espère d'avoir ces prochains jours une entrevue avec le révérend Professeur Bicchierai, délégué du cardinal Schuster auprès des Autorités allemandes. Si, à la suite de cette entrevue, il m'était possible d'avoir des renseignements plus détaillés, je ne manquerais pas de vous en faire un rapport⁶.

5. Cf. la lettre du 1^{er} septembre 1944 de Brenni à Bonna (qui en ont discuté le 27 septembre): à l'occasion d'une récente visite, le Duce a prié M. Hoepli de bien vouloir s'informer, de la façon la plus discrète, auprès de moi pour savoir si les Autorités suisses seraient éventuellement disposées à accorder asile aux membres de la famille de Mussolini. Le Duce a assuré qu'il ne s'agirait en tout cas que des membres de sexe féminin et des enfants: en tout 6 femmes et 10 enfants en bas âge (E 2001 (D) 3/270).

6. Brenni a signé la lettre et ajouté plus bas: avec prière d'excuser la hâte et les fautes de frappe et de langue.

Celles-ci n'ont pas été corrigées dans le document tel qu'il est publié ci-dessus.